

## Communiqué de presse

---

### Agefa PME publie son Manifeste sur la réforme de l'apprentissage

Le projet de loi réformant l'apprentissage sera présenté en conseil des Ministres le 22 janvier. [Agefa-PME](#) souhaite œuvrer pour que le gouvernement améliore sa copie, convaincu que les mesures qu'il contient ne portent pas en elles une politique ambitieuse en matière d'enseignement professionnel.

Le projet de réforme de l'apprentissage, qui prévoit d'adosser la collecte de la taxe d'apprentissage aux OPCA, n'est seulement une réforme technique. C'est un bouleversement historique, une complète remise en question du modèle créé par le patronat au lendemain de la seconde guerre mondiale qui liait l'apprentissage et l'Education nationale, faisant ainsi de l'apprentissage une modalité de l'enseignement professionnel.

#### Mise en danger de l'apprentissage en France

Déterminé à atteindre son objectif de faire passer de 435.000 à 500.000 le nombre d'apprentis d'ici 2017, le gouvernement confond la fin et les moyens. En effet, rattacher l'apprentissage à l'emploi peut avoir de terribles conséquences. En faisant ce choix qu'Agefa PME conteste, le gouvernement adopte une approche purement comptable de l'apprentissage.

#### Agefa-PME formule ses propositions pour une réforme ambitieuse

Avec ce texte, le gouvernement prend le risque de rater une réforme effectivement nécessaire : car l'apprentissage doit être réformé, c'est une évidence. Mais d'autres chantiers doivent être menés en urgence.

Il faut conclure un nouveau contrat entre les entreprises et les pouvoirs publics afin de refonder l'enseignement professionnel. Car il s'agit bel et bien d'une voie d'excellence, qui, du CAP jusqu'au Master ou au diplôme d'ingénieur, forme nos jeunes aux métiers qui demain contribueront à la croissance. Pour preuve son succès grandissant à l'université.

Dans ce Manifeste, Agefa-PME formule donc une série de propositions en ce sens. L'heure n'est plus aux demi-mesures, aux demi-réformes, voire aux accommodements... Agefa-PME encourage toutes les parties à faire ce pari de l'excellence en construisant, en rénovant ensemble l'enseignement professionnel et l'apprentissage pour en faire les véritables voies royales des métiers de demain.

**A propos de AGEFA-PME :** Créé par la CGPME, AGEFA-PME est un acteur de référence de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage qui favorise l'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise. Créateur de liens entre tous les acteurs de l'enseignement professionnel et les entreprises, il est présent sur l'ensemble du territoire.

Il déploie son expertise de manière indépendante et transversale, auprès de toutes les entreprises, de toutes les professions. Il est notamment l'un des plus importants collecteurs de la taxe d'apprentissage.

[www.agefa.org](http://www.agefa.org) / [Suivez nous sur twitter @agefapme](#)

**Contact :** Yann Le Flohic – 06 81 24 32 51 – [yann.leflohic@allisonpr.com](mailto:yann.leflohic@allisonpr.com)